

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire enregistrée, tenue le mardi 21 août 2018 à compter de 19:30 heures par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, madame la Mairesse, Chantal Denis, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Patricia Bégin, Ghislaine Massé, Robert Mayrand, Harry Gow, Pierre Lauzon et Bernard Archambault, tous, formant quorum sous la présidence de la Mairesse.

Est également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Aubert Gallant.

• **Ouverture de la séance**

La Mairesse souhaite la bienvenue et elle rappelle que les séances publiques du Conseil municipal sont enregistrées et elle ouvre la séance ordinaire à 19:30 heures.

* * * * *

1/ **Adoption de l'ordre du jour**

RÉSOLUTION 2018-08-

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que proposé

Adoptée à l'unanimité

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET CITOYENS
DURÉE 15 MINUTES**

* * * * *

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Conseil municipal

Rapport mensuel de la Mairesse

Madame la Mairesse fait rapport des rencontres, échanges, courriers reçus au cours de la période suivant le dernier Conseil municipal.

Correspondance :

Informations :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

RÉSOLUTION 2018-08-

Factures au 31 juillet 2018

Il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu :

Que le Conseil municipal approuve les comptes payés et à payer présentés ce 21 août 2018 avec dispense de lecture de la liste au montant total de **48,816.82 \$** au 31 juillet 2018.

(Note aux lecteurs : *seuls les comptes au montant de 500 \$ et plus sont lus et expliqués par la Mairesse*).

| Description | Montants |
|--|---------------------|
| Factures à payer présentées au 31 juillet 2018 | 12,020.12 \$ |
| Factures payées au 31 juillet 2018 | 36,796.70 \$ |
| Total au 31 juillet 2018 | 48,816.82 \$ |

Adoptée à l'unanimité

2.3 GREFFE

RÉSOLUTION 2018-08-

Procès-verbal séance ordinaire du 17 juillet 2018

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 juillet 2018 a été distribuée électroniquement aux membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyée par _____ et résolu :

Que le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 juillet 2018

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2018-08-

Attendu que la Ville de Contrecoeur célèbre son 350^{ème} anniversaire durant toute l'année 2018;

Attendu que la Ville de Contrecoeur est notre voisine et que nous effectuons plusieurs échanges de services avec elle;

Il est proposé par _____ appuyé par _____, et résolu

Que le Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu souhaite un bon et grand anniversaire à la Ville Contrecoeur dans le cadre du 350^{ème} année depuis sa création

Adoptée à

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

RÉSOLUTION 2018-08-

Attendu que le parc Tanobe est maintenant identifié et fait partie des parcs de Saint-Antoine –sur-Richelieu

Attendu qu'il y a lieu de souligner la présence de cette artiste de renommée internationale à Saint-Antoine-sur-Richelieu

Il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu

Que le conseil municipal accepte une dépense d'un maximum de 300.00\$ avant taxes afin d'installer dans ce parc une reproduction recto verso d'une toile de madame Tanobe sur support en Alupanel intitulée « Le mariage à Saint-Antoine-sur Richelieu »

RÉSOLUTION 2018-08

Contribution Croix Rouge

Considérant l'importance de cet organisme dans la gestion de crises et dans l'aide aux sinistrés

Considérant l'importance des services bénévoles que la Croix-Rouge dispense lors de sinistres et autres catastrophes

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte une résolution afin que la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu paie sa quote-part annuelle la Croix-Rouge, pour une somme de 267.04 \$ représentant une contribution de 0.16\$ par citoyen basé sur une population de 1669 citoyens)

Adoptée à l'unanimité

2.4 RÈGLEMENT

2.5 AVIS DE MOTION

2.6 GESTION DU PERSONNEL

RÉSOLUTION 2018-08-

Affichage de poste - Inspecteur / inspectrice municipal et responsable de l'urbanisme

Considérant que le poste d'inspecteur municipal est occupé à temps partiel par une ressource externe de la firme GESTIM depuis février 2018

Considérant le besoin d'une ressource à temps plein pour combler ce poste au niveau de l'administration municipale

Il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

Que le conseil municipal autorise le directeur général à afficher le poste d'inspecteur / inspectrice municipal et responsable de l'urbanisme afin de combler ce poste .

Et qu'un comité de sélection formé des élus Robert Mayrand et Bernard Archambault, de madame la mairesse Chantal Denis et du directeur général soit mandaté pour les entrevues et le choix d'une candidate ou d'un candidat à soumettre à une séance ultérieure du conseil municipal pour embauche.

3.1 SÉCURITÉ INCENDIE

L'élue responsable du dossier , madame Ghislaine Massé fait rapport verbal

3.2 SÉCURITÉ CIVILE

4 TRAVAUX PUBLICS

4.1 Gestion des édifices municipaux

L'élu responsable du dossier, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal

4.2 Transport – Voirie locale

L'élu responsable du dossier, M. Bernard Archambault, fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-07-170

Autorisation dépenses – Voirie locale

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par _____ et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses au montant estimé de _____ \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

| Objet | Code | Montant |
|---------------------------------|-------------|------------------|
| Taille haies pour travaux parcs | | 329.95 \$ |
| | | \$ |
| | | |
| TOTAL | | \$ |

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-08-

Acceptation et du plan d'intervention TECQ 2014-2018 révisé et dépôt au MAMOT

Considérant le travail effectué par Comeau Expert Conseil conjointement avec Saint-Antoine-sur-Richelieu pour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – TECQ 2014 – 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

Considérant l'accord avec ce plan d'intervention reçu le 24 juillet 2018 par courrier

Il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu

Que le conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu accepte ce plan révisé d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – TECQ 2014- 2 018 et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au MAMOT

Adoptée à

RÉSOLUTION 2018-08-

Réclamation au ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports Subvention pour l'amélioration du réseau routier 2017

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par _____, et résolu:

Que le Conseil accepte les travaux terminés concernant l'amélioration de la rue Des Saules et du rang du Brûlé et les dépenses s'y rapportant au montant de 206,661.27 \$ taxes applicables incluses dont il a autorisé les paiements par sa résolution n° 2017-06-107.

Que le Conseil réclame la subvention de 8936.00\$ \$ accordée par le ministre délégué aux Transports, monsieur Laurent Lessard, par l'entremise de notre député, monsieur Simon Jolin-Barette;

Que le Conseil déclare que les dépenses pour lesdits travaux ne font pas l'objet d'une autre subvention et demande au ministère des Transports de bien vouloir lui verser ladite subvention consentie au dossier n° 0025953-1-57075 (16) – 2017-06-14-31.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Hygiène du milieu et Cours d'eau

4.4 Parcs et terrains de jeux

4.5 Bâtiments municipaux

RÉSOLUTION 2018-08-

Achat et installation de tapis caoutchouc permanent - Maison des Jeunes

Attendu que nous sommes allé en soumission sur invitation pour l'achat et l'installation d'un tapis caoutchouc permanent pour la Maison des Jeunes

Attendu que nous avons invité trois (3) soumissionnaires et que deux (2) d'entre eux nous ont soumissionné comme suit :

| | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| Tapico ltée. | 8,475.00\$ avant taxes |
| Distribution Multi-Mat inc. | 13,160.00\$ avant taxes |

Attendu que les deux (2) soumissions sont conformes

Attendu qu'une somme de 10,000.00\$ avant taxes a été votée au budget 2018 dans le Programme triennal d'immobilisations

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

Il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolut

Que le conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu accorde le contrat pour la fourniture et l'installation d'un tapis de caoutchouc permanent à la Maison de Jeunes au plus bas soumissionnaire conforme au coût de 8,474.00\$ avant taxes à Tapico Ltée de Montréal

Adoptée à

5 VIE COMMUNAUTAIRE (LOISIRS, CULTURE, TOURISME)

5.1 Loisirs récréatifs, sportifs et communautaires

L'élue responsable du dossier, Mme Patricia Bégin, fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-08-

Autorisation de dépenses

Il est proposé par Mme Patricia Bégin, appuyé par _____ et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses prévues pour au montant estimé de **17,973.52 \$** taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

| Loisir et vie communautaire | | |
|--|--------------------|--|
| Impression – dépliant programmation activités récréatives automne 2018 | 379,00\$ | 02 70157 996 |
| Publipostage – dépliant programmation activités récréatives automne 2018 | 116,96\$ | 02 70157 996 |
| Location de gymnase pour la programmation d'activités récréatives | 701,56\$ | 02 70153 511 |
| Honoraires – programmation des activités récréatives automne 2018 | 8 204,00\$ | 02 70156 999 |
| Location de structures gonflables – Fête de la famille et du sport | 821,19\$ | 02 701 59 996 |
| Location de génératrices – Fête de la famille et du sport | 100,00\$ | 02 70159 959 |
| Cachet d'artiste maquilleuse professionnelle – Fête de la famille et du sport | 225,00\$ | 02 70159 959 |
| Animation de zumba – Fête de la famille et du sport | 100,00\$ | 02 70159 996 |
| Panneaux publicitaires – Fête de la famille et du sport | 208,50\$ | 02 70159 996 |
| Animation DJ – Fête de la famille et du sport | 500,00\$ | 02 70159 996 |
| Halloween (animation, friandises et équipements) | 800,00\$ | 02 70156 996 02 70159 959 |
| Fête de <i>Noël</i> | 3 000,00\$ | 02 70156 999 |
| Sous-total | 15 156,21\$ | |
| Sous-Total | | |
| Culture | | |
| Journées de la culture 2018 – Film documentaire « La terre vue du cœur » | 250,00\$ | 02 70251 410 |
| Journée de la culture 2018 – Panneaux publicitaires | 279,00\$ | 02 70159 959 |
| Rencontre autour d'un piano – Monique Désy Proulx (9 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 2 décembre 2018) | 400,00\$ | 02 70251 410 |
| Café rencontre avec Martine Bujold – 10 octobre 2018 | 200,00\$ | 02 70251 414 |
| Sous-total | 1 129,00\$ | |
| Musée et centre d'exposition | | |
| SOCAN | 280,00\$ | 02 70159 959 |
| Vernissage de l'exposition « Lumière 15 ^e édition » | 100,00\$ | 02 70251 610 |
| Permis d'alcool – Vernissage de l'exposition « Lumière 15 ^e édition » | 46,00\$ | 02 70251 610 |
| Achat d'ancrages – Exposition extérieure APVR au Parc de la Fabrique | 285,95\$ | 02 70251 459 |
| Achat d'ancrages – Exposition extérieure APVR au Parc de la Fabrique | 560,00\$ | 02 70251 459 |

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

| | | |
|--|--------------------|--------------|
| Achat de matériaux de construction – Exposition extérieure APVR au Parc de la Fabrique | 396,56\$ | 02 70251 459 |
| Sous-total | 1 668,51\$ | |
| Grand Total | 17 953,72\$ | |

Adoptée à

RÉSOLUTION 2018-08-

Fermeture d'une portion de la rue Marie-Rose, le 8 sept 2018 , de 8h00 à 17h00.

Attendu que lors de la tenue de l'activité « sport et famille » le 8 septembre 2018, plusieurs activités seront proposées dont certaines nécessitant la fermeture de la rue Marie- Rose (course de boîtes à savon, installation de jeux gonflables, etc.);

Attendu que la Sûreté du Québec sera avisée de la tenue de cette activité et de la fermeture d'une portion de la rue Marie-Rose;

Attendu que le service des incendies sera avisé de la tenue de cette activité et de la fermeture d'une portion de la rue Marie-Rose;

Il est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la tenue de ces différentes activités à l'occasion de la fête « sport et famille » ainsi que la fermeture d'une portion de la rue Marie-Rose, de l'édifice de la Caisse Populaire Desjardins jusqu'au bout du terrain de l'École G.-E.-Cartier, le 8 septembre 2018, entre 8h et 17h.

Adoptée à

5.1.1 Maison de la Culture Eulalie-Durocher

L'élue responsable, Mme Patricia Bégin, du dossier fait rapport verbal

5.2.1 Santé et bien-être

L' élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

5.2.2 Office municipal de l'habitation des Maskoutains et d'Acton (OMH)

L' élu responsable, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

5.3 Bibliothèque Hélène Dupuis-Marion

L' élu responsable, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

5.4 Jumelage avec Dompierre sur Mer

L' élu responsable, M. Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

6 Protection de l'environnement

L' élue responsable, Mme Ghislaine Massé, fait rapport verbal

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

L' élu responsable, M. Robert Mayrand, fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2018-08

**Nouvelle demande de servitude :
Empiètement au 772 Chemin Du Rivage**

Considérant une demande pour une servitude pour la propriété sise au 772, rue du Rivage; demande déposée par monsieur Lecompte propriétaire de la propriété;

En conséquence, il est proposé par , appuyé par , et résolu :

Que le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution ;

Que le Conseil municipal accepte d'accorder une servitude comme suit, pour son implantation rapprochée de l'emprise du chemin du Rivage ayant pour effet de créer un empiètement de 0,63m du coin nord est de la galerie sur le lot voisin qui se trouve à être la propriété de la Municipalité pour l'emprise de la rue :

Que l'entretien et/ou la rénovation normal du bâtiment peut être fait sans en augmenter l'empiètement, mais que lors d'une réfection ou d'un sinistre majeur, le propriétaire doit et devra libérer l'espace appartenant à l'emprise et la servitude ici accordée deviendra nulle et caduque.

Adoptée à l'unanimité

7.1 Transport collectif

L' élu responsable, M. Harry Gow, fait rapport

7.1.1 Transport adapté

L' élu responsable, M. Harry Gow, fait rapport

7.2 Agriculture

L' élu responsable, M. Harry Gow, fait rapport

8.0 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

9 PÉRIODE DE QUESTION(S)

La Mairesse et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à ----- pour se terminer à -----

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2018-08-

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par , appuyé par la séance est levée à -----

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018

* * * * *

• **PROCHAINES RENCONTRES**

| | |
|---|-------------------|
| Atelier de travail du Conseil municipal à huis clos | 13 septembre 2018 |
| Séance enregistrée ordinaire publique 19 h 30 | 18 septembre 2018 |

Certificat de crédits suffisants

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par le Conseil municipal au cours de la présente séance, avec ou sans transferts budgétaires et/ou affectations.

Madame Chantal Denis
Mairesse

Aubert Gallant
Directeur général et secrétaire-trésorier

PROJET